



## Reddition des comptes au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

### *Introduction*

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) des Nations-Unies a eu à traiter d'importants sujets liés à l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Beaucoup de ces questions sont directement liées aux luttes des mouvements sociaux et des organisations de la société civile (OSC), et sont donc particulièrement pertinentes pour ces groupes qui s'investissent dans les changements de réalités au niveau national et local. La réforme de 2009 du CSA a permis d'ouvrir la participation à des groupes qui ont été traditionnellement exclus des prises de décision en matière d'alimentation et de nutrition, en ce compris les paysans, les éleveurs, les pêcheurs, les peuples autochtones, les travailleurs agricoles, les paysans sans terre, les femmes, les jeunes, les consommateurs et ceux dans une situation d'insécurité alimentaire en milieu urbain.

Dans ce contexte, le suivi des impacts des décisions et des politiques du CSA devient crucial. Après tout, la promotion de la reddition des comptes, en particulier par le biais d'un mécanisme de suivi novateur basé sur les droits de l'homme, est l'une des fonctions clés du CSA. Pourtant, la mise en place d'un tel mécanisme de surveillance se fait encore attendre plus de 5 ans après la réforme du CSA.

### *Proposition du CSM d'un mécanisme de suivi innovant*

Le Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi du CSA a débattu pendant un certain temps sur un mécanisme de suivi approprié pour le CSA. Les points de départ pour les propositions présentées par le Mécanisme de la société civile du CSA (MSC) correspondent aux cinq principes du Cadre stratégique mondial (CSM) pour les systèmes de suivi et de reddition des comptes:

- Le mécanisme de suivi devrait être basé sur les droits de l'homme, avec une référence particulière à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate;
- il devrait permettre de forcer les décideurs à rendre des comptes;
- il devrait être participatif et inclure des évaluations qui impliquent toutes les parties prenantes et les bénéficiaires, y compris les groupes les plus vulnérables

- il devrait être simple, mais complet, exact, opportun et compréhensible à tous, avec des indicateurs ventilés par sexe, âge, région, etc., qui reflètent l'impact, le processus et les résultats attendus; et
- il ne devrait pas faire double emploi avec des systèmes existants mais plutôt mettre à profit et renforcer les capacités statistiques et analytiques nationales.

Les éléments clés de la proposition du CSM comprennent des évaluations approfondies des pays, l'organisation d'événements nationaux, régionaux et mondiaux en matière de suivi, et la consécration, chaque année, au cours des réunions annuelles du CSA, d'une session entière de comptes-rendus sur ces exercices de suivi.

Les mouvements sociaux et les OSC sont appelés à développer et réaliser leur propre suivi indépendant sur les décisions et cadres de travail du CSA. Ils peuvent:

- préparer leurs propres rapports à l'aide du Cadre stratégique mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition, les Directives pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, et d'autres normes convenues par le CSA comme référence pour le suivi;
- organiser des événements nationaux pour discuter de l'impact des cadres du CSA dans leur pays;
- encourager les gouvernements nationaux à mettre en place des plates-formes de suivi participatif pour évaluer les progrès dans la réalisation du droit à une alimentation adéquate et à la nutrition;
- organiser des événements régionaux pour discuter de l'impact du CSA au niveau régional;
- rechercher et promouvoir les synergies entre les mécanismes de suivi nationaux (par exemple les commissions ou les médiateurs nationaux des droits de l'homme) et les systèmes régionaux et internationaux d'évaluation des droits de l'homme, pour améliorer les rapports présentés à ces organismes en utilisant les cadres du CSA comme base de référence.

En 2015, le CSA procédera à un événement thématique mondial pour faire le point sur l'utilisation et l'application des Directives pour une gouvernance responsable des régimes fonciers. Toutes les OSC sont invités à soumettre leurs contributions en vue de préparer un rapport indépendant des OSC sur ce sujet. Ce rapport sera facilité par le CSM.

